

MAIRIE DE SAINT JEAN DE NAY CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 7 avril 2024 à 10H.

Étaient présents :

Nathalie OLLIER, Stéphane CHABRIER, Daniel LANGLADE, Jean-Marc NAUTON, Patrick PIIGEON
Franck MOUILHADE, Yves MASSERAND. Secrétaire de séance : Nathalie OLLIER

1. **Vote des comptes de gestion 2023 de la Commune** de Madame Sonia ROUCAUTE du SGE du PUY EN VELAY et du CCAS de Mme Le Maire

Commune : En fonctionnement les recettes s'élèvent à 363 435,52€ et les dépenses à 295 831€. Le résultat de l'exercice est de 67 604,27€. En section d'investissement les recettes sont de 158503,17€ et les dépenses se sont élevées à 139 909,03€, le résultat est de 18 594,14€ pour cette section. Compte tenu des résultats reportés de l'exercice 2022, le résultat global de clôture de l'exercice 2023 est de 117 831,88€ .

Ces chiffres sont en conformité avec le compte de gestion.

2. Suite à une demande d'avis concernant l'exploitation d'une unité de méthanisation existante sur le territoire de la commune de Siaugues -Ste-Marie , le conseil municipal donne un avis favorable.
3. Demande du département des panneaux d'agglomération sur la RD590 en limite Nord acceptée.
4. Attribution d'une prime « pouvoir d'achat » aux 4 agents en poste suite au décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 (pime facultative instaurée par délibération de l'assemblée délibérante après avis du Comité Social Territorial).

Questions diverses: - devis à l'étude : préau école, feu d'artifices.

- Réflexion sur le déneigement de la commune l'hiver prochain avec les problèmes des réparations de la lame.
- Réflexion sur le fonctionnement de la cantine à la rentrée prochaine étant donné le départ en retraite de l' adjoint technique territorial .

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame Le Maire lève la séance à 12H30

Le Maire **Dominique THOLLET**